

# DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le fabricant  
ANSELL HEALTHCARE EUROPE N.V.  
RIVERSIDE BUSINESS PARK, BLOCK J  
BOULEVARD INTERNATIONAL 55  
B-1070 BRUSSELS  
BELGIUM

déclare sous sa seule responsabilité que l' EPI décrit ci-après :

**ACTIVARMR® Carpenter 97-006**

*Applicable jusqu' au : [2016/11/16]*

EPI destiné à la protection contre les risques de catégorie II



est en conformité avec les dispositions du règlement (UE) 2016/425 et les normes EN 388:2003, EN 420:2003 + A1:2009 et est identique à l' EPI soumis à l' examen CE de type, en vertu du numéro de certificat 03211712 émis par l' organisme notifié :

**CENTEXBEL (0493)  
TECHNOLOGIEPARK 70  
B-9052 ZWIJNAARDE  
BELGIUM**

et est soumis à la procédure établie dans l' Annexe VI (Module C) du règlement.



Guido Van Duren  
Director - Regulatory affairs  
Ansell

Lieu : Bruxelles  
Date : 2011/11/16